

Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Séance du jeudi 25 septembre 2014

Rapport du Conseil communal A l'appui d'une demande de crédit d'investissements de CHF 18'442'000.- dont : CHF 12'600'000.- TTC pour les Services techniques; CHF 5'642'000.- HT pour le Service des eaux; CHF 200'000.- TTC pour le Service du domaine public; pour la réalisation du programme 2015 - 2017 des chantiers d'entretien constructif des voies de circulation, des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux, ainsi que pour la mise en conformité de la signalisation routière des tronçons de rue correspondants.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Je précise juste que Mme Célia Clerc étant excusée ce soir, c'est moi-même qui ferai la lecture de son intervention.

Le groupe socialiste tient tout d'abord à saluer la réflexion menée par le Conseil communal et ses services quant à une planification concrète et détaillée des travaux, au-delà de l'année civile à venir. Le programme annuel d'entretien des chaussées et canalisation permet une meilleure visibilité des efforts à consentir à court et moyen terme. Il donne également la possibilité au Conseil général d'avoir une vision plus précise de l'état desdites infrastructures ainsi que des travaux à effectuer dans les années à venir, et partant de là, de pouvoir se déterminer et opérer des choix, notamment en termes de priorités. Cette vision concrète de planification triennale devrait en outre permettre une meilleure coordination des travaux, à mesure que la procédure des marchés publics devrait pouvoir être ouvert plus tôt dans l'année qu'elle ne l'est actuellement. L'établissement d'un seul et même crédit pour tous les mêmes chantiers du ressort, respectivement des services techniques et de l'entreprise Viteos, devrait aussi contribuer à améliorer la coordination, ce qui pourrait avoir des incidences positives en terme d'efficience.

Le groupe socialiste adhère donc pleinement au changement de paradigme proposé par le Conseil communal dans le présent rapport et verrait d'ailleurs d'un bon œil d'aller encore plus loin en établissant un programme des travaux se calquant sur la durée d'une législature. Le groupe socialiste souhaite ici rappeler, une fois encore, que les travaux de réfection des chaussées et canalisations, plus spécifiquement leur emplacement des anciens signaux ainsi que le complément ponctuel de la signalisation sur l'ensemble des chantiers devrait être l'occasion de réfléchir à l'opportunité d'étendre les zones à 30 km/h, en particulier dans les zones d'habitation ainsi qu'aux abords des écoles, des places de jeux et des infrastructures sportives.

Lors du Conseil général du 7 mars 2013, le Conseil communal nous avait indiqué d'une part, qu'il reviendrait avec un rapport inventoriant les zones à 30 km/h, et d'autre part que la réalisation de nouvelles zones à 30 km/h était pour l'heure prioritairement envisagée en fonction des demandes en ce sens des habitants de notre ville. Le groupe socialiste aimerait donc savoir où en est ledit rapport d'inventaire, et plus précisément où en est l'étude sur les mesures de modération du trafic motorisé ainsi que sur un concept global de sécurité routière pour la ville de La Chaux-de-Fonds, que le Conseil communal s'est engagé à mettre en œuvre lors du Conseil général du 18 mars 2013.

En outre, lorsque les résidents du quartier du Temple-Allemand ont adressé, en date du 21 août 2004, un courrier au Conseil communal afin de lui faire part de leur souhait de voir la rue du Temple-Allemand limitée à 30 km/h, il est étonnant de constater aujourd'hui encore que le secteur utilisé entre l'école de l'ESTER et l'église du Sacré Cœur aux abords du centre scolaire Numa-Droz n'est pas en zone 30 km/h. Comme lors du programme des travaux de

2013, le groupe socialiste est d'avis que le chantier prévu sur cette rue en 2016 devrait être l'opportunité de réfléchir à la sécurité des usagers et à la convivialité entre automobilistes, piétons et cyclistes, afin d'apporter enfin une réponse au courrier du 21 août 2004 des résidents du quartier.

Concernant plus spécifiquement les travaux d'entretien de la rue de la Promenade en 2015 et le futur chantier de l'Hôtel-de-Ville, le groupe socialiste souhaite savoir quelles mesures le Conseil communal a envisagé de prendre afin d'assurer dans ce quartier la sécurité des enfants sur le chemin de l'école ? Nous aimerions également savoir quand sera prêt le PGEE, et si celui-ci traitera des problèmes d'inondation rencontrés sur la rue du Locle lors de fortes pluies.

Conscients de la responsabilité que nous avons d'entretenir nos réseaux de canalisations ainsi que nos routes et trottoirs, le groupe socialiste acceptera l'enveloppe de crédit qui lui est ici soumise. Je vous remercie de votre attention et des réponses aux questions.

M. Oguzhan Can, PS